



Vesoul
Agro
campus

CFPPA
CFAA 70
Lycée E Munier
Exploitation agricole

Code RNCP : 38316
Date échéance de l'enregistrement : 01/01/2029
Certificateur : Ministère de l'agriculture de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire

FRANCE
compétences

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Souveraineté



Formation par
apprentissage



agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Formation accessible à tous publics en situation de handicap

Référente handicap :

C. Loiseaux
celine.loiseaux@educagri.fr

Référente coopération

Internationale : A.Faivre
amandine.faivre@educagri.fr

Référent pédagogique :

V. Bret Directrice du CFAA
veronique.bret@educagri.fr

CFA Agricole
de Haute-Saône

16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00

cfa.haute-saone@educagri.fr
www.vesoul-agrocampus.fr

BAC Pro CGEA - Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole

Supports : Polyculture élevage ou grandes cultures

Objectifs de la formation :

- ✓ Devenir responsable d'exploitation agricole ou ouvrier spécialisé en production agricole.

Déroulement de la formation :

- ✓ La formation est réalisée dans le cadre de l'apprentissage sur deux années à raison de 20 semaines de cours au CFAA par an (soit 700 h par an) ;
- ✓ Les jeunes fréquentent les cours par alternance, de septembre à juillet.

Le reste du temps est consacré à la formation en entreprise (dont 5 semaines de congés payés).

Modalité d'évaluation et mode de validation :

Possibilité de suivre indépendamment 1 ou des blocs de compétences qui pourront donner lieu à validation en fonction de la réglementation en vigueur. (pour plus d'information, nous contacter).

Le diplôme du Bac Pro est délivré à l'issue :

- ✓ Du contrôle continu en cours de formation qui détermine 50 % de la note d'examen,
- ✓ et des épreuves terminales :
 - ◆ Français (écrit) ;
 - ◆ Histoire/Géographie ;
 - ◆ Mathématique ;
 - ◆ Sciences appliquées aux technologies ;
 - ◆ Rapport de stage (50% de l'examen).

Programme de formation : BAC PRO CGEA (en 3 ans)

C1	Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel	345h00
C2	Débattre à l'ère de la mondialisation	290h00
C3	Développer son identité culturelle	230h00
C4	Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles	250h00
C5	Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production	205h00
C6	Piloter une entreprise agricole	30h00
C7	Assurer la conduite des techniques de production	270h00
C8	Gérer le travail dans l'entreprise agricole	130h00
C9	Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte	120h00
C10	Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services	100h00
C11	S'adapter à des enjeux professionnels particuliers	50h00
Reprise de vécu		60h00
Rapport		20h00
TOTAL		2100h00



Vesoul
Agro
campus

CFPPA
CFAA 70
Lycée E. Munier
Exploitation agricole

FRANCE
compétences

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité



BAC Pro CGEA - Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole

Supports : Polyculture élevage ou grandes cultures

Délai d'accès à la formation :

l'entrée en formation s'effectue dès la signature du contrat et l'élaboration de la convention pédagogique par le CFAA et validée par l'employeur.

Poursuites d'études & Métiers préparés :

Poursuite d'études :

- ✓ BTS Agricoles.

Métier préparé :

- ✓ Salarié agricole ou chef d'exploitation

Indicateurs de résultats :



Cliquez ou scanner

https://vesoul-agrocampus.fr/~-sR-g2JI1-oPB_nW4-hQrl6MIY.html

Rémunération*

Salaire minimum mensuel brut en contrat d'apprentissage au 1^{er} janvier 2025

Salaire d'un apprenti en 2024	Moins de 18 ans		de 18 à 20 ans		de 21 à 25 ans	
	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut
1 ^{ère} année d'apprentissage	27% SMIC	492,22€	43% SMIC ⁽¹⁾	783,90€	53% SMIC	966,21€
			50% SMIC ⁽¹⁾	911,51€		
2 ^{ème} année d'apprentissage	39% SMIC	710,98€	51% SMIC ⁽²⁾	929,75€	61% SMIC	1 112,05€
			57% SMIC ⁽²⁾	1 039,13€		
3 ^{ème} année d'apprentissage	55% SMIC	1 002,67€	67% SMIC	1 221,43€	78% SMIC	1 421,96€
Salaire d'un apprenti en 2024	26 ans et plus					
	Base de calcul		Montant brut			
	100% du SMIC		1 823,03 €			

(1) De 43% à 50%, suivant les branches. - (2) De 51% à 57%, suivant les branches.

Aides aux employeurs

Aide à l'embauche :
Toutes les formations

Une aide est octroyée la première année, à la signature du contrat d'apprentissage, le montant de cette aide est révisable à l'initiative du gouvernement

 **agefiph**
ouvre l'emploi
aux personnes handicapées

Formation accessible à tous publics en situation de handicap

Référente handicap :
C. Loiseaux
celine.loiseaux@educagri.fr

Référente coopération Internationale : **A. Faivre**
amandine.faivre@educagri.fr

Référent pédagogique :
V. Bret Directrice du CFAA
veronique.bret@educagri.fr

CFA Agricole
de Haute-Saône

16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00

cfa.haute-saone@educagri.fr
www.vesoul-agrocampus.fr